



Le renouvellement de mon bail commercial

Par **cloe paradis**, le **22/06/2013 à 18:35**

Bonjour,

Voilà, cela fera 9 ans fin août 2013 mon associé et moi avons signé un bail pour un local commercial. J'ai racheté les parts de celui-ci il y a peu de temps afin de reprendre l'affaire à mon seul nom. En parallèle mon propriétaire a vendu le local que je lui loue et mon futur propriétaire veut me faire signer un nouveau bail avec lui, de façon entre autre à augmenter mon loyer. Je n'ai jamais été avisée officiellement, je n'ai reçu aucun courrier, la date anniversaire de mon entrée dans les lieux est en août 2013, donc le délai de 6 mois durant lequel j'aurais dû être prévenue est passé et bien passé, pour moi mon bail doit se reconduire automatiquement. Qu'en est-il ? Ai-je raison ou tort ? Ma propriétaire actuelle qui ne le sera plus dans quelques jours ne m'a jamais rien dit à ce sujet, je retrouve au milieu de cette situation sans savoir quels sont mes droits et devoirs. De plus, mon futur propriétaire, refuse toujours à ce jour de me dire de combien il compte augmenter mon loyer. A t'il donc le droit d'une part de me faire un nouveau bail alors que je suis en cours du mien et ce sans courrier et a t'il le droit de me taire le montant du loyer qu'il compte me demander et ce jusqu'au jour de signature du nouveau bail qui doit avoir lieu dans la semaine à venir. Je n'ai rien trouvé à ce sujet sur le net si vous avez un document officiel serait ce possible de me le faire parvenir en même temps que la réponse svp.

PS : d'autre part il semblerait que l'on me demande de régler l'intégralité des frais inhérents à ce nouveau bail. Le tout est il réellement à ma seule et unique charge ?
Dans l'attente de renseignements confirmés.

Merci